
QUELQUES ÉCLAIRAGES SUR LA GÉOHISTOIRE DU MAGHREB

YVES MONTENAY

Démographe, Président de l'Institut Culture, Economie
et Géopolitique (ICEG)

Introduction

Le Maghreb, réduit ici au Maroc, à l'Algérie et à la Tunisie, est à la fois une île et l'Occident. Une île parce qu'il est pris entre Méditerranée et Sahara, l'Occident parce qu'il est déporté à l'ouest du monde arabe. On pourrait ajouter aujourd'hui « parce qu'il en est la partie la plus proche de l'Europe occidentale et en particulier de la France ». Ce dernier point lui donne une originalité certaine qui s'ajoute à celle due à son caractère « insulaire ».

Mais le Maghreb n'est pas une entité homogène. La géographie et l'histoire l'ont fragmenté en trois pays dont les politiques divergentes ont creusé des différences voir que le décor rural, urbain et linguistique masque dans un premier temps aux touristes ou au voyageur pressé.

Après avoir rappelé quelques racines géo-historiques antérieures à la période coloniale et encore pertinentes aujourd'hui, puis les conséquences démographiques et économiques durables de l'implantation française, nous décrivons l'évolution des 50 dernières années et terminerons par les problématiques contemporaines.

I/ Les racines géo-historiques

Comme ailleurs, la géographie a largement modelé l'histoire. Elle a notamment guidé les nombreuses invasions et généré les frontières politiques. L'histoire a été très riche, mais l'arrivée des Arabes a en partie effacé les strates antérieures. La période française a défini, rapproché mais aussi différencié les trois pays, ce qui s'est encore accentué depuis les indépendances. Reprenons ces différents points.

La géographie, cadre de l'histoire

Très schématiquement, le Maghreb est une longue côte Est-Ouest, au sud de laquelle se trouve une série de chaînes de montagnes qui lui sont parallèles. À chaque extrémité, ces montagnes laissent la place à des plaines, celle de Tunis et celle du Maroc central. C'est donc là que se sont formées les structures politiques et humaines sources des deux États dont l'origine est bien antérieure à l'arrivée des Français : la Tunisie et le Maroc.

La plaine tunisienne est tournée vers les pays méditerranéens voisins, ce qui a permis une ouverture au monde méditerranéen, mais aussi les invasions maritimes et terrestres (Phéniciens, Romains, Byzantins, Arabes).

À l'autre extrémité, le détroit de Gibraltar n'a permis qu'une seule invasion, celle des Vandales, tandis que les tentatives espagnoles et portugaises n'ont eu de succès que le long des côtes, succès d'ailleurs limités dans l'espace et dans le temps.

La géographie physique a donc privilégié les mouvements est-ouest sur les mouvements nord-sud : les Carthaginois se sont installés dans la plaine tunisienne, mais leur comptoirs du centre et de l'ouest du Maghreb ont buté sur la chaîne côtière et l'expansion carthaginoise y a été limitée, justement, à des comptoirs.

Les Romains ont également pris pied au Maghreb par la plaine tunisienne pour réduire Carthage en 202 avant JC. Ils ont ensuite progressé vers l'Ouest jusqu'à la plaine marocaine. Les Vandales venant de l'ouest chassent les Romains et atteignent en 439 Carthage, redevenue, depuis César, capitale de la plaine tunisienne.

La reconquête byzantine (reprise de Carthage en 533) concerne grosso modo la même zone géographique que celle contrôlée par la Carthage punique avec la plaine orientale et une présence de plus en plus effilée sur la carte lorsque l'on se dirige vers l'Ouest.

De même les États barbaresques, au moment de leur apogée des 17^e et 18^e siècles, avaient un vaste territoire maritime (du moins entre deux expéditions vengeresses du Nord), mais butaient vers l'intérieur sur les premières montagnes. Ils n'ont donc pas eu d'assise territoriale et ont disparu lorsque les marines occidentales ont interrompu « la course ».

Les Français ont subi les mêmes difficultés, qu'ils n'ont résolu que peu à peu du fait de leur puissance militaire, et les récits abondent d'unités françaises en perte dans la neige en franchissant les montagnes. Tout cela a maintenu la quasi-totalité de la population de la future Algérie à l'écart du reste du monde méditerranéen.

La population du Maroc s'isolait également mais pour d'autres raisons : son orientation vers l'Atlantique, son éloignement aux époques où la distance était déterminante, et, plus tard la force de l'État marocain assis sur la grande plaine centrale, qui a repoussé les envahisseurs, dont par ailleurs les succès très limités le long de la côte ont déclenché une réaction d'isolement culturel et religieux.

Une histoire pré-coloniale tourmentée

L'invasion vandale, et surtout les quelques huit invasions arabes, ont pratiquement gommé le Maghreb antique qui a cessé d'être une dimension de l'identité historique des peuples qui ont suivi. La dernière invasion arabe, celle des nomades hillaliens à la fin du onzième siècle, a détruit l'agriculture locale, et donc vidé des villes encore peuplées de communautés chrétiennes, par ailleurs persécutées par les Almoravides, supprimant ainsi le dernier lien avec l'Antiquité.

Celle-ci fut quelque peu remise à l'honneur par les Français, et aujourd'hui par les touristes. On ne peut toutefois pas dire que la masse de la population se soit réappropriée l'Antiquité, même si les progrès de la scolarisation ont fait réapparaître timidement Jugurtha et Saint-Augustin, notamment chez les Berbères.

C'est donc avec la conquête arabe que commence l'histoire populaire. Elle est loin de se limiter à l'avancée des Arabes et à la résistance berbère. Elle est une suite de basculements politico-militaires au fil des alliances et des variantes religieuses. D'où une série de destructions qui distinguent le Maghreb du reste du monde arabe, où l'empire byzantin a cédé la place aux nouveaux maîtres à la suite de quelques grandes batailles épargnant les pays et leurs élites.

Ce n'est donc pas au Maghreb, mais au Machrek (Orient) et dans sa réplique andalouse que l'on trouve les grandes heures de la civilisation arabe. Dans ces conditions, le Maghreb subit avec l'ensemble de la région l'éclipse intellectuelle de « la fin de l'Itjihad », qui coïncide avec le début du décalage croissant par rapport à l'Europe.

Certes, les réfugiés d'Andalousie, et plus tard les corsaires et commerçants arabes ou renégats d'Alger et des autres ports donneront un coup de fouet momentané à certaines villes de la région. Certes, l'arrivée des Turcs au Maghreb oriental et central amènera un reflet de la relative avance des Ottomans, mais attirera aussi vers l'Orient une bonne part de l'élite andalouse, juive notamment, tandis que la quasi indépendance de la petite élite turque au Maghreb ne permettra pas « la mise à niveau » avec les rives du Bosphore. La résultante de tout cela est un retard démographique et économique au seuil du XIXe siècle.

La situation démographique au XIXe siècle

Cette situation est difficile à évaluer faute de données. Philippe Fargues¹ estime que l'espérance de vie était restée au mieux au niveau de l'Antiquité. Elle était de toute façon limitée par les problèmes de subsistance, le nomadisme limitant la production agricole et le compartimentage de la région, en dehors des plaines de Tunis et du centre du Maroc, multipliant les famines locales, tandis que l'absence de transport empêchait toute réaction d'ensemble aux famines générales.

Ainsi la population en 1830 de la future Algérie est controversée, notamment du fait d'arrière-pensées politiques, car partir d'un chiffre élevé permet de parler de massacres coloniaux plus importants². De toute façon, la population de l'ensemble du Maghreb était beaucoup plus faible que celle d'aujourd'hui (5 à 6 millions contre 80), et très inférieure à celle de la France d'alors (30 millions). Le Maghreb était donc considéré comme sous-peuplé et notamment sous exploité sur le plan agricole.

II/ La période française et ses conséquences durables

Sur le plan économique, la conséquence la plus importante aujourd'hui de la période française n'est pas la plus visible pour le grand public : il s'agit du juridique au sens large, hérité des décisions politiques à l'époque coloniale, juridique qui joue encore un rôle clé dans le cadre de la vie économique aujourd'hui. En matière de population, la colonisation a involontairement lancé et entretenu l'explosion démographique.

Un cadre juridique déterminant

Lors de la période française, les trois pays avaient des statuts juridiques différents. A partir de 1870, le statut algérien a été celui de « l'Algérie française », c'est-à-dire que s'y appliquaient les lois de la métropole, avec comme exception fondamentale le « statut de l'indigénat » qui écartait les musulmans du pouvoir politique « en contrepartie » du maintien de leur « statut personnel », régi par le droit musulman. Nous disons bien « les musulmans » car les Algériens de confession

juive ont été naturalisés par le décret Crémieux de 1870. Ce statut de l'Algérie succéda à une conquête longue et sanglante, puis à un régime plus libéral sous Napoléon III.

Dans les pays voisins, l'installation du pouvoir français s'est faite « dans le cadre d'un accord de protectorat » en 1887 en Tunisie, et en 1912 au Maroc, certes sous pression financière et militaire, mais avec beaucoup moins de violence. Cette différence de statut pèse encore lourd aujourd'hui.

Une autre conséquence de « l'Algérie française » qui pèse encore aujourd'hui est la fixation de frontières. L'administration borna le Maroc et la Tunisie, ainsi que le Niger, le Mali et la Mauritanie. L'Algérie « française » fut extrêmement favorisée par ce découpage, qui lui apporta un territoire immense... et pétrolier. On peut même dire que c'est l'administration française qui créa, territorialement, l'Algérie actuelle puisqu'à l'intérieur de ces frontières il n'y avait jamais eu d'État ni de nation.

D'ailleurs, en Algérie, les revendications anticoloniales se faisaient au nom de l'islam et de l'arabe ou à celui de l'égalité, points qui ne sont pas spécifiquement algériens, alors que les Marocains et Tunisiens se référaient à un passé national.

Cette importance du « juridique français » est particulièrement nette dans le domaine économique. Le droit commercial est resté d'inspiration française. La structure législative et administrative correspondante (administration et services publics, chambres de commerce, notaires, réglementations diverses etc.) a également été largement conservée, et l'usage du français s'y est souvent maintenu. Certes, les hommes et leurs « habitudes » ne sont plus les mêmes, et lesdites réglementations ont évolué entretemps en France, mais tout cela reste une simplification considérable par rapport à d'autres pays pour les investisseurs français, occidentaux, et, à mon avis, nationaux et du reste du monde.

Sur le plan matériel, la colonisation a laissé une infrastructure importante (routes, chemins de fer, bâtiments...) qui est restée longtemps la seule après les indépendances, car il a fallu plusieurs décennies, comme nous le verrons plus loin, pour que ce cadre matériel de l'économie redémarre massivement.

Dans ce cadre juridique, administratif et matériel, les entreprises présentes à l'indépendance ont eu des destins variés. Une partie a disparu, d'autres ont perduré après leur nationalisation ou avec des propriétaires maghrébins, d'autres encore, notamment au Maroc, existent toujours. Retenons pour l'instant que ces entreprises, en tant qu'organisations humaines structurées indépendamment des individus les composant, ont pu servir de modèles, faisant gagner un temps considérable aux nouveaux États.

La démographie

Comme la quasi-totalité du monde au XIXe siècle, la population musulmane avait une fécondité élevée qui compensait une effrayante mortalité générale et infantile. Les deux sont liées : il faut une très grande probabilité de survie des enfants pour que les parents envisagent d'en limiter le nombre.

Or la mortalité de la population musulmane baissa fortement à l'époque coloniale, du fait de l'amélioration des transports en période de famine, tant des importations que de la distribution intérieure et ensuite par la diffusion très imparfaite certes, mais médicalement très efficace des premières notions d'hygiène, notamment en matière d'eau, d'alimentation, et de vaccination.

Même après des décennies de baisse de la mortalité, la fécondité ne diminua pas. Cela vient à notre avis du fait que cette baisse de la mortalité n'était pas la conséquence d'une évolution interne de la société (où fécondité et mortalité baissent parallèlement au fur et à mesure de l'évolution politique et sociale, comme alors en France), mais d'une action extérieure, celle de l'autorité coloniale.

Toutefois, c'est cette même autorité qui, en maintenant l'isolement politique, social et éducatif de la population musulmane, a freiné la diffusion de la baisse de la fécondité. De plus, deux des déterminants du lien entre baisse de la mortalité et de la fécondité, la scolarisation et le travail extérieur urbain des hommes, et plus encore des femmes, sont restés longtemps démographiquement non significatifs. Ce maintien d'une fécondité élevée et de la baisse de la mortalité a entraîné une progression rapide de la population.

À la limite de la démographie, on peut également citer parmi les conséquences durables de la colonisation l'évolution qualitative des populations berbères. D'une part l'amélioration coloniale des transports et le début de l'urbanisation a contribué à arabiser une partie des Berbères, mais d'autre part elle a donné davantage de fondement à leur identité. L'administration française et les « pères blancs » se sont passionnés pour leur civilisation, l'ont étudiée et ont formé une élite berbère.

Que ce soit à fin de « diviser pour régner », comme le disent certains arabophones, que ce soit à des fins de connaissance purement scientifique, ou enfin parce que certains milieux catholiques y voyaient « d'anciens chrétiens islamisés de force », le résultat fut la formalisation et un début de diffusion des textes et chansons berbères, l'étude et parfois l'officialisation (le « dahir berbère » marocain) de leurs traditions, bref un renforcement de leur identité, notamment en Kabylie. Cette dernière a bénéficié d'une scolarisation en français, qui, quoique modeste, fut bien supérieure à celles d'autres régions, instituant ainsi un bilinguisme français-kabyle qui perdure aujourd'hui

III/ L'impact d'un demi-siècle d'indépendance

On sait que les indépendances ont été relativement simples et sans grand drame dans le cas des protectorats tunisien et marocain en 1956. Par contre l'issue en 1962 d'une guerre longue et sanglante en Algérie a été prolongée par une attitude officielle évoquant avec insistance les pires épisodes de la période coloniale. Cette différence d'origine puis de comportement n'a pas seulement joué sur les relations avec la France, mais a aussi accentué la divergence entre les trois États dans d'autres domaines.

Les migrations

Dans les trois pays, les faits marquants sont le départ des populations non musulmanes, l'émigration des populations nationales, la prise de conscience de l'explosion démographique et la chute rapide de la fécondité. Le départ des populations non musulmanes (Français, autres Occidentaux et Juifs) a été brutal et total en Algérie et en Tunisie, plus progressif et moins accentué au Maroc. Actuellement leur présence redémarre doucement en Tunisie et plus nettement au Maroc.

En Algérie, le déroulement de la fin de la guerre et notamment l'épisode de l'OAS ont fait partir la plupart des Pieds-noirs dès l'été 1962. Ceux qui désiraient rester ont ensuite été presque tous découragés et sont partis dans les deux ou trois années suivantes. En Tunisie, la transition pacifique et un gouvernement stable et reconnu a permis le maintien de ces communautés jusqu'aux incidents ponctuels mais graves de Bizerte et des « terres de colonisation »³.

Au Maroc, la transition a été également pacifique, et l'absence d'incidents analogues à ceux de Tunisie a permis une longue période de stabilité, puis, à partir de 1973, une « marocanisation » progressive (et moins spoliatrice). Cette marocanisation a été levée en 1983, et le nombre de résidents étrangers, surtout français a, de nouveau, fortement augmenté.

L'émigration des populations nationales qui était déjà notable depuis 1945⁴ s'est amplifiée, et s'est étendue aux conjoints et enfants depuis les traités permettant «le regroupement familial», puis aux femmes célibataires. La France a été dans un premier temps la destination quasi unique, puis l'Europe occidentale, puis l'Amérique du Nord. Pour des raisons linguistiques, on trouve de nombreux Maghrébins en Wallonie, à Bruxelles et au Québec, et, dans le monde entier, dans des organismes où le français est présent.

La fécondité

Mais c'est surtout l'explosion démographique qui s'est révélée être le principal souci des gouvernements. Nous avons vu qu'elle avait été générée par la baisse de la mortalité à l'époque coloniale, la baisse de la fécondité ayant été retardée par ce que j'appelle « la situation de non appropriation de l'évolution des sociétés occidentales ». L'indépendance ayant levé cet obstacle, les mécanismes de la baisse mondiale de la fécondité ont pu jouer. Ils ont été accélérés par une urbanisation rapide (logement inexistant ou inextensible, coût de l'enfant scolarisé, diffusion des nouvelles normes sociales...).

Surtout, l'échec économique dont nous parlerons plus bas, et dont la grave pénurie de logements n'est qu'un aspect, a retardé « l'établissement » des couples. Or dans des pays où les rencontres et à fortiori les naissances sont quasi impossibles hors mariage, ces dernières ont été souvent retardées de 10 à quinze ans (maternités à trente ans au lieu de quinze à vingt), tandis que les difficultés matérielles et de logement poussent à la contraception dans le mariage à partir de deux enfants et souvent avant. Mais cela s'est passé de manière différente dans chaque pays.

En Tunisie, le régime relativement laïque de Bourguiba a immédiatement proclamé l'urgence d'une baisse de la fécondité, et a pris des mesures dans ce sens tant matériellement (services de planification familiale) que médiatiquement. Cette action a trouvé sa pleine utilisation dans le contexte d'alors : un statut de la femme largement occidentalisé et la généralisation de la scolarisation. La fécondité tunisienne a donc baissé régulièrement de 7,2 enfants par femme à son niveau actuel de 1,8 à 2.

Au Maroc, le régime religieux a été médiatiquement plus prudent, n'a lancé la politique familiale qu'en 1966, la scolarisation a été plus lente et le statut de la femme est resté beaucoup plus traditionnel jusqu'en 2005. Néanmoins la fécondité a également fortement diminué, partant d'un niveau analogue pour arriver à son niveau actuel de 2,3 enfants par femme.

L'évolution a été plus heurtée en Algérie, qui, contrairement à ses voisins, a longtemps été nataliste et est toujours ultraconservatrice dans les domaines du statut de la femme. Le Président Boumediène avait pris nettement position : "Nous ne sommes pas partisans de fausses solutions comme la limitation des naissances"⁵ (la « vraie solution » étant le socialisme), position réaffirmée en 1974, lors de la conférence de Bucarest, dans l'euphorie politique et financière du premier choc pétrolier, qui voit l'envolée des recettes. Mais les mêmes forces que dans les pays voisins étaient à l'œuvre et la politique de population s'inversa. Le déclencheur fut la baisse des recettes consécutive au contre-choc pétrolier : les naissances s'effondrent en 1986 et la fécondité a maintenant rejoint celle du Maroc

L'explosion démographique continue

Mais la baisse de la fécondité ne signifie pas la fin de l'explosion démographique. Le cas de l'Algérie l'illustre nettement : jusqu'en 1986 chaque promotion était supérieure à la précédente, donc il y a, une génération plus tard, davantage de parents chaque année. Les quelque trois millions d'Algériens musulmans des années 1870 (paix civile, plus de grande famine, mise en place de l'administration de « l'Algérie française ») étaient devenu 9 millions vers 1960 malgré une mortalité élevée en début de période, et sont 36 millions aujourd'hui. En effet, la promotion 1985 (la plus nombreuse) n'a que 26 ans en 2011 et le nombre de parents va encore augmenter quelques années (sur la base d'une première naissance vers trente ans). En particulier les jeunes adultes n'ont jamais été aussi nombreux dans la tranche 26-35 ans. La situation est analogue mais moins typée au Maroc et surtout en Tunisie, où la baisse de la fécondité a été plus précoce.

Le résultat final est que le Maghreb est passé d'environ 25 millions de musulmans vers 1960 à 79 millions en 2010, soit environ la population de l'Égypte et 1,3 % de la population mondiale. En 2025, la population du Maghreb pourrait atteindre 94 millions (Algérie : 44, Maroc : 38, Tunisie : 12). L'explosion démographique serait alors en gros terminée et la population devrait culminer autour de la centaine de millions dans les décennies suivantes.

L'économie du Maghreb

L'économie du Maghreb a été fortement chahutée depuis les indépendances, notamment du fait de l'évolution du « décor » mondial. Au moment des indépendances, la population qualifiée était principalement européenne, alors que l'état d'esprit du « Sud » était nationaliste et socialiste. Le départ des plus qualifiés a gravement nuit à l'économie, tandis que les mesures nationalistes, et, en Algérie surtout, socialistes, ont aggravé le mal comme dans les autres pays ayant fait de même. Autour de 1990, au contraire, l'échec socialiste devient patent, l'URSS s'écroule, la Chine et l'Inde se libéralisent dans un contexte de mondialisation et notamment de recul du nationalisme économique. Les économies des trois pays ont été influencées par ces mouvements de fond, mais chacune de manière différente.

L'économie au Maroc

Le Maroc était le pays le moins développé, malgré la brillante exception de Casablanca, mais il fut celui qui commit le moins d'erreurs : pratiquement pas de mesures socialistes, des mesures nationalistes progressives et relativement modérées. Donc, corrélativement, un départ de l'élite économique plus « en douceur » que dans les autres pays, et qui ne fut pas total. L'abrogation des mesures nationalistes (1984) et une ambiance économique-politique plus sereine qu'en Tunisie et surtout qu'en Algérie permirent un redémarrage très net qui se poursuit actuellement.

Les investissements étrangers ainsi encouragés se multiplièrent, venant surtout de France, mais aussi d'Espagne, du reste de l'Europe, d'Amérique et des pays arabes pétroliers, tandis que se multiplient les entreprises privées marocaines. Les relatives nouveautés de ces dernières années sont l'accélération d'un tourisme plus diversifié qu'en Tunisie, l'installation de dizaines de milliers de retraités français, les progrès des infrastructures portuaires, routières et ferroviaires, et bien sûr l'activité corrélative du bâtiment et des travaux publics. L'économie échappe progressivement à la dictature de la pluviométrie qui traditionnellement déterminait les récoltes, donc l'activité des secteurs en aval et finalement celle du pays.

Les faiblesses de l'économie marocaine sont sa structure encore relativement féodale, la médiocrité d'une scolarisation encore incomplète, atténuée toutefois par un secteur privé dynamique, la pauvreté persistante d'une partie de la population et l'absence de pétrole qui frappe très durement les finances du pays. D'ailleurs la pression migratoire demeure vive.

L'économie en Tunisie

En Tunisie, une période néocoloniale « normale » a succédé à l'indépendance, suivie d'un passage à vide beaucoup plus prononcé qu'au Maroc, avec le départ brutal des Français, des Italiens et des Juifs. Le démarrage du tourisme a été bien antérieur à celui du Maroc, mais focalisé sur le bas de gamme, la meilleure scolarisation a attiré les investisseurs étrangers. Ensuite la prédation généralisée pratiquée par l'équipe au pouvoir jusqu'au début 2011 a considérablement freiné les initiatives privées et certaines initiatives étrangères.

La Tunisie bénéficie toutefois d'une petite production pétrolière et reste le pays où le PIB par tête est le plus élevé des trois. L'économie traverse actuellement un trou d'air du fait de « la révolution » de l'hiver dernier et de l'écroulement du client et fournisseur d'emplois libyen, qui devrait être provisoire.

L'économie en Algérie

L'économie algérienne est beaucoup plus délicate à analyser. L'indépendance a vu non seulement le départ des Pieds-noirs, mais aussi celui d'une bonne part de l'élite musulmane, émigration qui continue depuis. Cela pour des raisons politiques, dont l'orientation socialiste, puis la guerre civile, qui ne sont pas notre propos ici.

Par contre l'infrastructure matérielle était plus développée que chez ses voisins et le pétrole a apporté des rentrées de devises considérables « qui nous ont permis de payer nos erreurs, et donc de les faire durer, alors que nos voisins ont dû réagir plus sérieusement »⁶. Finalement l'économie ne produit pas grand-chose d'autre que le pétrole, dont une partie des recettes est détournée, le reste permettant des importations qui font vivre le secteur de la distribution.

Le pays a proclamé sa sortie du socialisme en 1994 sous la pression du FMI. Cette proclamation n'a été que très lentement suivie d'effet, la bureaucratisation, les entraves au fonctionnement du secteur privé national comme étranger étant toujours très fortes. Corrélativement, le développement « réel » reste très en retard sur celui des pays voisins, et les responsables se demandent ce que deviendra le pays alors que la production pétrolière devrait décliner dans quelques années. On note toutefois un redémarrage récent de l'agriculture qui avait été totalement paralysée par sa nationalisation.

IV/ Les problématiques contemporaines

Sur la base de ces données démographiques et économiques, évoquons maintenant les problématiques contemporaines. Comme nous y avons fait parfois allusion, les régimes politiques, économiques et démographiques sont liés. Le maintien de la haute fécondité maghrébine, la baisse de la mortalité et l'explosion démographique sont en partie tributaires par leur ampleur et leur calendrier, du système économique et politique de la colonisation. De même, la baisse ultérieure de fécondité est en partie la conséquence de l'ouverture intellectuelle, commerciale et économique sur la France et l'étranger, entraînant une occidentalisation partielle des genres

de vie. Cela est illustré *a contrario* par la suite de l'histoire au cours de laquelle l'Algérie a opéré, dans ces domaines, une relative fermeture, elle-même cohérente avec des choix économiques et politiques, voire linguistiques.

« Fardeau démographique », économie, révoltes et harragas

Nous avons vu que la population continuait à augmenter malgré la baisse de la fécondité ; et cela allait durer encore 10 à 20 ans. Cette constatation (« le fardeau démographique ») sert d'excuse « tous azimuts », depuis les difficultés de la scolarisation jusqu'au marché de l'emploi, et maintenant aux révoltes (Tunisie) ou tentatives de révolte (Algérie et, dans une moindre mesure, Maroc). Or il faut y regarder de plus près.

D'une part le nombre d'enfants et d'adolescents s'est stabilisé. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher la cause des difficultés de scolarisation, tant quantitatives (Maroc, en zone montagneuse surtout) que qualitatives. L'abandon de l'école par les élèves et la faible qualification de ceux qui y restent a d'autres causes, linguistiques, pédagogiques et d'inadaptation à l'emploi, que nous développerons plus loin. D'autre part le manque d'emploi, problème très grave en lui-même, est de plus maintenant une des causes principales des révoltes. Or il ne vient pas, à mon avis, du nombre de jeunes. C'est au contraire l'échec économique et politique qui fait que ces jeunes ne sont pas employés.

Rappelons que les États-Unis sont passés en deux siècles de cinq à trois cents millions d'habitants avec un chômage de 4 à 9 % selon les années, contre au moins 20 % au Maghreb, dont peut-être 40 à 50% chez les jeunes (les chiffres officiels ne sont pas fiables). Ce n'est pas une question de surpopulation, donc d'espace (voir par exemple Hong Kong et Singapour), espace qui d'ailleurs ne manque pas au Maghreb, mais une question de liberté politique et économique.

Le fait que le manque de liberté politique réagisse sur le marché d'emploi a été illustré par le cas tunisien : elle permet un comportement prédateur du groupe au pouvoir, qui décourage les entrepreneurs nationaux et étrangers et donc la création d'emplois.

Un phénomène analogue existe en Algérie, aggravée par la bureaucratiation héritée de l'époque socialiste, théoriquement terminée en 1994. Le manque de libertés politiques joue également contre l'économie en poussant les plus qualifiés à l'émigration du fait d'un climat étouffant. Ces phénomènes existent aussi au Maroc, mais à un degré bien moindre. Ajoutons que le mauvais niveau général d'éducation, dont nous parlerons ci-après, n'a fait que « plomber » davantage ces pays.

Si la politique et l'économie, et non le fardeau démographique, ont joué le rôle principal concernant les révoltes, on peut néanmoins évoquer certaines variables démographiques⁷. Si ce n'est pas le nombre de jeunes qui importe, c'est par contre le fait qu'ils vivent maintenant en ville et sont donc moins mal alphabétisés et connectés ; et surtout qu'ils peuvent faire masse à pied en quelques heures, masse qui peut tromper quant à sa représentation électorale. C'est aussi le fait qu'ils ne sont plus mariés et pères de famille comme naguère, mais célibataires et disponibles, et par ailleurs sans lieu de rencontre et de distraction (les salafistes n'apporteront pas de solution à ce dernier problème, au contraire) ... Et, bien sûr, ils sont une fois sur deux chômeurs ; on retombe donc sur l'échec économique.

Cet échec économique et politique explique enfin les tentatives de plus en plus nombreuses d'émigration clandestine (les « harragas »), où de nombreux jeunes ruinent leurs familles et

risquent leur vie. Le phénomène est aggravé par la situation encore pire des États subsahariens qui envoient leurs propres migrants au Maghreb en espérant passer de là en Europe.

L'échec linguistique et culturel

Par ailleurs, pour revenir à des idées qui nous sont chères, si cet échec économique est dû, surtout en Algérie, au mode de gouvernance, partout il est aggravé par la politique linguistique qui est aussi un échec culturel avec l'arabisation du primaire et du secondaire dans les trois pays du Maghreb.

Cette arabisation n'était pas la solution « normale et naturelle » de la décolonisation, comme l'ont proclamé à l'époque des dirigeants maghrébins, et comme se l'imaginent beaucoup de Français (et d'autres). Cela pour plusieurs raisons liées entre elles, la plus importante étant que la langue maternelle des Maghrébins n'est pas l'arabe mais les diverses *darja* (« ce que je parle ») et les parler berbères. Et quand nous disons « l'arabe », il faut ajouter que la religion, qui en est le vecteur principal, s'appuie sur des textes en arabe littéraire incompréhensibles il y a quelques décennies, et encore ardues aujourd'hui. Et c'est d'ailleurs pourquoi la scolarisation tente de s'appuyer sur un arabe standard plus simple.

À l'époque des indépendances, il fallait ajouter à cela que seul un tout petit nombre de Maghrébins étaient capables d'enseigner dans le primaire et le secondaire tant en français qu'en arabe. Les enseignants en français ont été pendant une vingtaine d'années les dizaines de milliers de « coopérants » qui ont disparu, d'une part avec l'arabisation et, d'autre part, parce que l'explosion démographique faisait de cette coopération une tâche gigantesque pour la France et par ailleurs mal connue et donc mal soutenue⁸.

Quant aux enseignants en arabe, ils ont d'abord été « importés » notamment d'Égypte et de Syrie. Ces pays ne se seraient pas séparés de leurs meilleurs éléments, et auraient fourni en priorité « les islamistes les plus gênants », appréciation évidemment qualitative et non vérifiable. Par ailleurs, l'habitude « orientale » d'apprentissage du cours par cœur était éloignée des standards français pratiqués par les cadres maghrébins de la génération précédente et n'était pas favorable à l'esprit d'initiative des élèves⁹.

Le Maghreb a ainsi depuis une trentaine d'années un enseignement public principalement en arabe standard, et très accessoirement français, c'est-à-dire dans des langues étrangères aux élèves et à leurs familles, le tout assuré par un corps professoral recruté dans un premier temps comme nous venons de le voir, puis « avec les moyens du bord »¹⁰, et maintenant devenu par son nombre une terrible force d'inertie. Certes il y a eu des améliorations récentes, notamment par la formation dans les ENS, mais elles sont pour l'instant limitées et ne joueront qu'à très long terme.

L'arabisation a été ressentie comme une catastrophe¹¹ économique et culturelle ayant produit « des analphabètes dans les deux langues ». L'État algérien a du par exemple lancer des cours de rattrapage pour l'apprentissage du français pour des « arabophones » (terme en usage dans ce contexte) qui lui reprochaient de les avoir conduits au chômage. Pour des raisons analogues, il a été décidé d'abandonner l'option pour l'anglais à la place du français, option introduite en Algérie en 1995.

Et l'avenir du français ?

Revenons à cette « grande coopération » qui a formé en français les cadres en activité depuis l'indépendance. Les derniers formés ont maintenant la soixantaine et chacun bien sûr se demande quelles seront les conséquences de leur départ sur la situation du français. Les générations suivantes sont infiniment moins bien formées dans cette langue, à part la minorité qui est passée par l'enseignement privé, ou qui est issue de familles francophones. Mais une partie de cette minorité a quitté l'Algérie et pas seulement³² à cause de la guerre civile des années 1990.

En sens inverse, il y a le contact de nombreuses familles avec les francophones : cousins émigrés en vacances, touristes et retraités. Il y a surtout la pression de l'emploi : la pratique du français est indispensable dans une grande partie de l'économie. Remarquons que les contempteurs du français, le plus récent étant le parti Enahda qui dirige le nouveau gouvernement tunisien, ne peuvent changer ces deux données.

J'ai ailleurs³³ décrit le processus cumulatif entre l'enseignement privé, les entreprises et les médias qui joue en faveur du français. Ce processus a pris une grande ampleur au Maroc et est notable en Algérie et en Tunisie. J'ai constaté le préjugé de certains universitaires envers le privé (héritage d'une tradition française !), où les établissements d'enseignement, qui sont des entreprises commerciales, fournissent en personnel d'autres entreprises. Ce préjugé semble s'atténuer avec la constatation qu'est ainsi fourni un niveau de français supérieur à celui de l'enseignement général et surtout qu'il mène à l'emploi. Ce niveau se maintient ou s'améliore ensuite par l'usage professionnel et le brassage social qui en découle. Cela bien sûr tant que l'emploi est en français. Ce fut longtemps le cas, non seulement dans les entreprises françaises et marocaines, mais aussi dans les autres entreprises étrangères. Cela le reste encore massivement, y compris dans les entreprises à capitaux des pays producteurs de pétrole, que l'on voit apparaître de plus en plus, notamment au Maroc.

J'espère également que le nombre de Chinois étudiants le français pour travailler en Afrique fera de même pour les inévitables implantations de l'Empire du Milieu. Néanmoins, la demande de l'anglais professionnel pointe un peu partout et, avec elle, celle d'un enseignement dans cette langue pour les « chers petits » (comme en France). Cet enseignement reste couplé à celui du français, sans lequel on est socialement isolé dans les classes moyennes et supérieures. On voit donc qu'il y a une course de vitesse entre l'enracinement du français et la pression de l'anglais.

Je passe maintenant des constats à des opinions plus personnelles. L'enracinement du français sera d'autant plus profond qu'il aura une composante affective et culturelle. Cela vient en principe naturellement lors d'études supérieures en littérature française ou lors d'une formation à l'enseignement du français. Cela vient aussi de voyages et d'échanges intellectuels plus variés pour l'élite publique ou privée, entretenus par les médias francophones qui vont de la télévision à une presse économique de bon niveau. Tout cela touche peu « le francophone de base », quant à l'élite dont nous parlons, elle ne manquera pas d'être sensible aux efficaces séductions du monde anglophone.

*

Notes

¹ Philippe Fargues, « Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne : 1885-1985 », *Population*, vol. 41, n°2, Paris 1986.

² Une estimation de 1845 donne 2 028 millions de musulmans ; une autre de 3,5 millions semble plus politique. La population marocaine était peut-être du même ordre de grandeur, la tunisienne peut-être d'un million d'habitants.

³ Il y avait environ 190 000 Français et 67 000 Italiens en Tunisie à l'indépendance. Il en restait environ 17 000 respectivement et 10 000 en 1966. Les départs ont lieu principalement à l'occasion de la crise de Bizerte en 1961 et de celle de la nationalisation des « terres coloniales » en 1964, donc assez longtemps après l'indépendance. Le développement de Tunisie en a été gravement retardé, et j'ai pu personnellement constater le passage à vide corrélatif du pays, et notamment la désorganisation de la production agricole. Après 1966 le nombre de Français a encore diminué avec la fin de la « grande coopération » (voir plus loin). Ce nombre a vraisemblablement recommencé à augmenter depuis une vingtaine d'années, mais la communauté française est maintenant largement composée de cadres d'entreprise et de retraités, et non plus de « Pieds-noirs ».

⁴ Les Algériens bénéficiaient de la "préférence nationale" dans le cadre de l'Algérie française, puis de facilités d'immigration ensuite ; les visas pour les Maghrébins n'ont été établis qu'en 1986 (je simplifie ici une législation complexe et fluctuante)

⁵ Discours du 20 juin 1969.

⁶ Confiance privée d'un ancien ministre ayant aujourd'hui d'autres fonctions officielles

⁷ Yves Montenay, *Révoltes et démographie*, n°46 de *Histoire et Liberté*, Paris, septembre 2011.

⁸ Voir Alain Bry, 2011, in *Cahiers de l'Orient* n° 103, op. cit.

⁹ Les rapports successifs du PNUD sur le monde arabe depuis 2000 sont sévères pour l'enseignement et la vie culturelle en général et relient, eux aussi, l'échec à l'absence de liberté.

¹⁰ Aujourd'hui encore, d'après la presse algérienne, l'enseignement du français dans de nombreuses écoles du Sud serait inexistant à la fois faute de « vrais » enseignants et de motivation de la part des élèves qui, contrairement à ce qui se passe à Alger ou en Kabylie, ne voient aucun usage du français dans leur environnement.

¹¹ Les allusions à cet échec sont de plus en plus fréquentes et explicites dans les milieux économiques. Des Maghrébins modestes s'interrogent : « Mais que vont devenir nos enfants ? »

¹² Il en est ainsi du deuxième départ d'Algérie d'Assia Djebar et de nombreux professionnels renommés (médecins, chercheurs ...) qui pouvaient y faire une belle carrière.

¹³ « Un plurilinguisme de plus en plus pratique : l'utilitaire, le culturel et le politique », Colloque «Dynamiques plurilingues», RFS & ENS de Bouzarea, Alger, 30 mai-2 juin 2011.

Bibliographie supplémentaire

Cahiers de l'Orient. 2007. n° 88 : Le monde arabe et le poids du nombre.

Cahiers de l'Orient. 2011. n° 103 : Vous avez dit francophonie.

Échos du monde musulman. Lettre décadaire. Paris : Editions du Sud.

Hérodote. 2007. *Géopolitique de la langue française*, n° 126, Paris, septembre.

Montenay, Y. 2003. *Le mythe du fossé Nord-Sud*. Paris : Les Belles Lettres.

Montenay, Y. 2004. *Nos voisins musulmans*. Paris : Les Belles Lettres.

Montenay, Y. 2005. *La langue française face à la mondialisation*. Paris : Les Belles Lettres

Montenay, Y. 2006. *Retraites, familles et immigration en France et en Europe*. Paris : L'Harmattan,

Montenay, Y. 2011. *Le français et le monde arabe*, Paris : Editions du Sud.

Tullon, H. « Arabe et Français dans les systèmes éducatifs tunisien et marocain au tournant du XXIe siècle »
Synergies Tunisie n° 1. 2009 pp. 39-51.